

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 4743

présenté par

M. Huet, M. Guy Geoffroy, M. Marty, M. Salen, M. Abad, M. Sturni, M. Moudenc, M. Furst,
Mme Lacroute, Mme Genevard, Mme Ameline et M. Mariton

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« est prohibé »

les mots :

« et l'alliance civile sont prohibés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est un amendement de coordination.